

espace de libertés

Magazine
du Centre
d'Action Laïque

Mensuel n° 338

Janvier 2006

2 €

Afrique et laïcité

Editorial

Une nouvelle civilisation – Patrice Dartevelle _____ 3

Dossier - Afrique et laïcité

La laïcité a-t-elle un avenir au Congo? – Pierre Galand _____ 4

RDC - Entre la loi et la réalité sociopolitique – Wamu Oyatambwe _____ 7

Rwanda - L'Église toujours puissante à côté du pouvoir –
Colette Braeckman _____ 10

Promouvoir la laïcité en Afrique centrale – Pierre Galand et
Nathalie Biefnot _____ 12

En couverture: Photo © Marie-Françoise Plissart - Kinshasa -

4 306 2068 16

Une nouvelle civilisation

PATRICE DARTEVELLE

La religion a tenu peu de place dans les émeutes des banlieues parisiennes et françaises de novembre. La population impliquée était pourtant musulmane de manière assez homogène.

Indubitablement, les quelques religieux présents ont tout fait pour limiter les dégâts et favoriser la fin de l'insurrection. Partout, la plupart des imams ont appelé au calme dans leurs «sermons», comme dit la presse¹. Des proches des dirigeants islamiques ont organisé des patrouilles de nuit pour arrêter la violence mais sans grand succès. Le 6 novembre, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) émettait une *fatwa* interdisant formellement «à tout musulman... de participer à quelque action qui frappe de façon aveugle des biens privés ou publics ou qui peut attenter à la vie d'autrui»².

On ne peut être plus clair. Même la loi sur les signes religieux ostentatoires n'a pas été mise en cause de manière un peu remarquable. C'était donc bien une émeute de pauvres mais plus profonde sans doute parce que le fait de gens qui restent stigmatisés par leur nom, leur physionomie et les conceptions religieuses qu'on leur prête à tous en bloc.

Une fois passés les violences et les incendies de voitures (c'est le signe type des révoltes de pauvres d'aujourd'hui), les questions se sont posées autrement. Le fait est que les événements révèlent une difficulté de la société à intégrer une population allogène. Ne nous illusionnons pas trop en faisant porter le chapeau à la spécificité française. Voici quelques mois à peine, on daubait imprudemment sur l'échec du modèle communautaire anglais. Voici maintenant le modèle jacobin et laïque en panne.

Pas assez de religion

Il faut analyser les causes de notre impuissance et dans ce domaine, un article de Régis Debray³ a fait choc et, dans les milieux laïques, scandale. Selon lui, «le problème ici n'est pas le trop mais le pas assez de religion». Avec d'autres, il relève que l'insurrection des banlieues n'a pas de projet. Elle se raccroche «au drame culturel européen. Cherchons religion civile désespérément».

La religion n'était pas selon Debray l'opium du peuple mais «la vitamine du pauvre» et aujourd'hui «la dépression du croire rendra de plus en plus douloureuse la vie en société». La société européenne est réduite au supermarché et à «l'apothéose de la marchandise». Ce n'est pas avec tout cela qu'on va constituer du lien social, de la cohésion et de la politique.

Sous cette forme religieuse, l'argumentation est faible. On ne saurait trop critiquer l'irrationalisme et la mystique délirante de Régis Debray. Qui a lu *Dieu, un itinéraire*⁴ ne peut qu'être consterné.

Il veut en revenir substantiellement à la religion d'autrefois comme si son effacement n'était pas au minimum la sanction de son inadéquation.

En outre, vouloir nous ramener à plus de religiosité ne résoudra rien, bien au contraire.

Pour constituer une ambiance commune avec les immigrés musulmans, il nous faudrait nous rapprocher de l'islam, ce qui est l'absurde de l'absurde, sans même vouloir citer Houellebecq. La gentille harmonie des religions n'est qu'une farce détestable et Benoît XVI veille à y mettre un terme en pourchassant les franciscains d'Assise organisateurs des sauteries interreligieuses chères à Jean-Paul II⁵.

Comme l'a expliqué Marcel Gauchet voici belle lurette, le monde est désenchanté; mais si certains le regrettent, les laïques l'ont voulu et s'en réjouissent, notamment parce que, contrairement aux suaves propos de Régis Debray, ils savent que la religion est cause de souffrances et que dès qu'elle s'organise, elle crée une oppression, surtout pour les pauvres.

Faute de perspective

Fort heureusement, d'autres posent le problème plus subtilement sans contester le point de départ, l'absence de projet de société.

Le philosophe Yves Michaud⁶ déplore «l'absence d'un avenir qui donnerait sens au présent» et que dès lors, on mélange court-terminisme et extrapolation.

À court terme, on gère les questions les unes derrière les autres sans perspective (Francorchamps, les vols au-dessus de Bruxelles). On fait semblant de penser à l'avenir en extrapolant (les émissions de CO₂ et la croissance chinoise). Les individus ne se tourment plus que vers le plaisir.

On dit aujourd'hui sans vergogne que «la culture, c'est la fête» parce qu'en fait on veut que tout soit fête. Quand cela tourne mal, on se jette dans les passions identitaires, à la mode basque ou catalane, quitte à ne pas négliger les travaux scientifiques de pointe.

Poser ainsi la question est fondamental: pouvons-nous vivre dans un monde désenchanté ou devons-nous espérer en une nouvelle religion, laïque cette fois, mais qui donne –et toujours impose d'une certaine manière– un sens global à la société?

Les ingrédients de cette dernière hypothèse semblent toujours manquer et de plus en plus prévaut une vue schizo-phrénique: d'une part une vie professionnelle fondée sur la science et le rendement et d'autre part, un parcours privé libertaire ou replié sur des identités locales ou historiques.

Vouloir et non subir

On peut choisir l'affirmation du désenchantement mais à la condition de ne pas toujours le faire en catimini ou sous la forme du non-dit. Faire choix d'un monde sans idéologie dominante où chacun serait libre et responsable est possible mais il faut affirmer cette position, la vouloir et non la subir. À défaut, nous donnerons l'image d'une société en déclin que d'aucuns voudront rudoyer. La laïcité est une valeur positive, pas une philosophie en creux. ▲

¹ Xavier Ternisien avec Richard Schittly in *Le Monde* du 6-7 novembre 2005.

² Xavier Ternisien in *Le Monde* du 9 novembre 2005.

³ Régis Debray, *Malaise dans la civilisation*, suite, *Le Monde* du 26 novembre 2005.

⁴ Régis Debray, *Dieu, un itinéraire*, Paris, Ed. Odile Jacob, 2001.

⁵ Henri Tincq, «Le premier coup de crosse de Benoît XVI sur les franciscains d'Assise et leurs forums politiques», *Le Monde* du 9 novembre 2005.

⁶ Yves Michaud, «Quand l'avenir s'évapore dans le "court-terminisme"», *Le Monde* du 30 novembre 2005.

La laïcité a-t-elle un avenir au Congo?

PIERRE GALAND

Senateur et président de Laïcité et Humanisme en Afrique centrale (LHAC)

Quand œuvres coloniale et missionnaire étaient confondues.

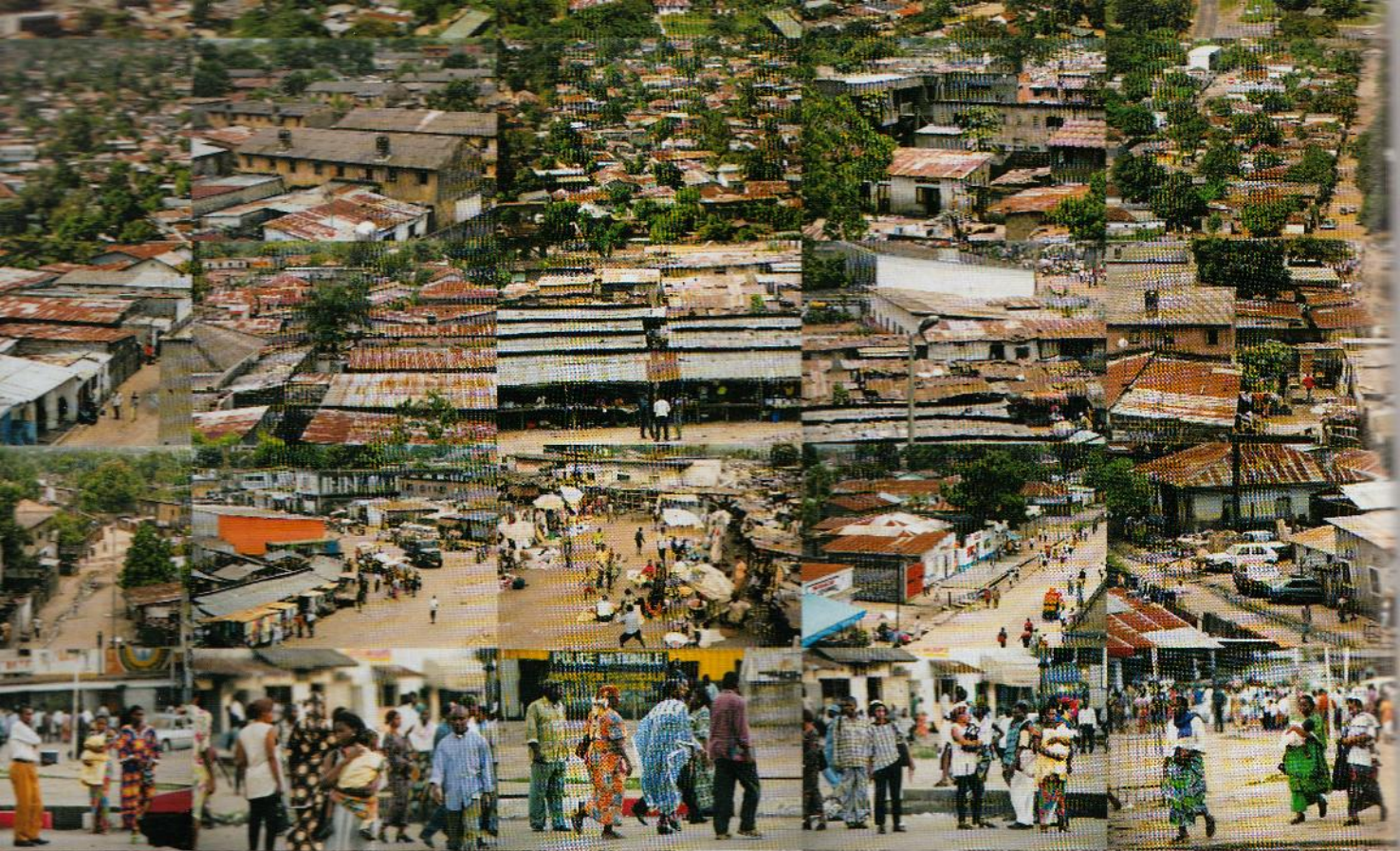
L'«œuvre coloniale» en Afrique est indissociable de l'«œuvre missionnaire». Combien de religieux et religieuses européens ne furent pas mobilisés pour partager l'ordre colonial?

L'endoctrinement à la seule religion chrétienne décrétee, par essence, supérieure à toutes les autres formes ou expressions du religieux ou des diverses cosmogonies, constituait le passage obligé vers la civilisation et la culture véhiculée par le colonisateur, fût-il français, portugais, britannique, italien, espagnol ou belge.

Cet endoctrinement s'est réalisé grâce à une double capacité des Eglises chrétiennes. D'une part, elles se sont octroyé la quasi-totalité des fonctions d'encadrement des populations indigènes en matière d'enseignement, d'éducation, de formation, de soins de santé depuis le désastre de brousses jusqu'aux hôpitaux urbains, mais aussi en matière de recherche tant appliquée que fondamentale dans de très nombreuses branches scientifiques et parascientifiques.

Les acteurs de terrain issus des Eglises chrétiennes étaient souvent des gens qui témoignaient de nobles idéaux et d'un intérêt réel pour les populations indigènes, rendant ainsi les services des Eglises incontournables et de qualité. Par ailleurs, l'«œuvre missionnaire» était relayée dans les métropoles coloniales par une stratégie de légitimation et de mobilisation particulièrement affinée tant dans les Eglises protestantes que catholiques. Le ou la mission-





F. Plissart

La laïcité a-t-elle un avenir au Congo¹?

PIERRE GALAND

Sénateur et président de Laïcité et Humanisme en Afrique centrale (LHAC)

Quand œuvres coloniale et missionnaire étaient confondues.

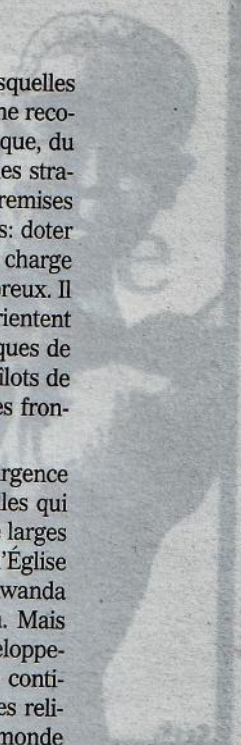
L'«œuvre coloniale» en Afrique est indissociable de l'«œuvre missionnaire». Combien de religieux et religieuses européens ne furent pas mobilisés pour parfaire l'ordre colonial?

L'endoctrinement à la seule religion chrétienne décrétée, par essence, supérieure à toutes les autres formes ou expressions du religieux ou des diverses cosmogonies, constituait le passage obligé vers la civilisation et la culture véhiculée par le colonisateur, fût-il français, portugais, britannique, italien, espagnol ou belge.

Cet endoctrinement s'est réalisé grâce à une double capacité des Églises chrétiennes. D'une part, elles se sont octroyé la quasi-totalité des fonctions d'encadrement des populations indigènes en matière d'enseignement, d'éducation, de formation, de soins de santé depuis le dispensaire de brousse jusqu'aux hôpitaux urbains, mais aussi en matière de recherche tant appliquée que fondamentale dans de très nombreuses branches scientifiques et parascientifiques.

Les acteurs de terrain issus des Églises chrétiennes étaient souvent des gens qui témoignaient de nobles idéaux et d'un intérêt réel pour les populations indigènes, rendant ainsi les services des Églises incontournables et de qualité. Par ailleurs, l'«œuvre missionnaire» était relayée dans les métropoles coloniales par une stratégie de légitimation et de mobilisation particulièrement affinée tant dans les Églises protestantes que catholiques. Le ou la mission-

République démocratique du Congo



naire constituait une avant-garde de l'Église universelle en charge de porter la bonne nouvelle. Tout au long de l'ère coloniale, cette avant-garde fut présentée tantôt comme héros d'une conquête du nouveau royaume de Dieu, tantôt comme messager du dieu de la vraie culture, tantôt comme bienfaiteur de l'humanité. Les légions du Christ, de Marie et de quelques saints et saintes avaient soigneusement été spécialisées aux fins de remplir les différentes fonctions découlant des nécessités de la mission sur le plan local, en terre de missions, mais aussi dans la métropole coloniale.

Une part importante du travail des officines des différentes congrégations missionnaires en métropole consistait à valoriser et vanter le mérite des missionnaires. L'objectif était de responsabiliser les chrétiens du Nord et à les entraîner dans la sponsorship et le financement de l'«œuvre». Au temps de la colonie, les montants mobilisés par les Églises métropolitaines pour l'«œuvre missionnaire» valaient largement les volumes actuels de l'aide publique au développement dépensée par les États du Nord. Il s'agissait en quelque sorte de l'épine dorsale de toute l'œuvre coloniale: le nerf de la guerre.

Ces dernières décennies, avec le temps, la déchristianisation croissante dans les métropoles coloniales a provoqué la chute vertigineuse des candidats missionnaires en Europe occidentale. En outre, nombre de chrétiens européens ont depuis réévalué le sens de leur croyance et de la place de celle-ci aux côtés d'autres de par le monde. L'œcuménisme s'est accommodé ou adapté à la décolonisation. La coopération officielle, de même que l'action des ONG a pris partiellement le relais des «œuvres missionnaires»².

Un sursaut africain vite retombé

Une ère de rééquilibrage en faveur d'un État postcolonial indépendant en charge d'exercer les diverses fonctions publiques en matière de santé, d'éducation et de promotion du bien-être allait durer une quinzaine d'années après l'accès à l'indépendance des pays africains. Mal partie l'Afrique, pronostiquait au même moment l'anthropologue René Dumont dans un livre paru en 1962. Malgré toutes les promesses et tous les discours européens annonciateurs d'un nouveau partenariat avec l'Afrique – n'était-ce pas le sens même des accords de Yaoundé en 1963, puis de ceux de Lomé dès 1975 et enfin de ceux de Cotonou depuis 2000 – l'Afrique s'enfonce. Elle est en perdition sous les coups de butoir conjugués d'élites trop souvent corrompues et perverses d'une part, et sous les ajustements structurels imposés par une communauté internationale intéressée, non au sort de ces populations, mais aux multiples richesses des forêts, des sols et sous-sols ainsi que des côtes africaines.

Face au désarroi des populations africaines, à la désespérance des plus pauvres, aux conflits multiples que génère cette déliquescence africaine – conflits sociaux, ethniques, frontaliers, guerres civiles, génocide –, la communauté internationale s'émeut parfois et cherche en différentes manières, si pas de trouver des réponses aux multiples défis que posent ces situations, du moins d'en atténuer les effets dévastateurs pour l'ensemble du continent.

Différentes formules ont été envisagées parmi lesquelles des formes de remise sous tutelle de l'Afrique – une recolonisation totale ou partielle, si pas de toute l'Afrique, du moins des parties considérées comme utiles par les stratégies de la mondialisation. Parmi ces formes de remises sous tutelle, il y a la création de forces sécuritaires: doter l'Afrique d'une force multinationale africaine en charge de calmer les excès de fièvre de plus en plus nombreux. Il y a aussi le jeu des sociétés transnationales qui orientent les aides internationales vers des régions stratégiques de leur point de vue, cela aux fins de créer ainsi des îlots de prospérité protégés, de nouvelles colonies hors des frontières nationales héritées de l'ancien colonialisme.

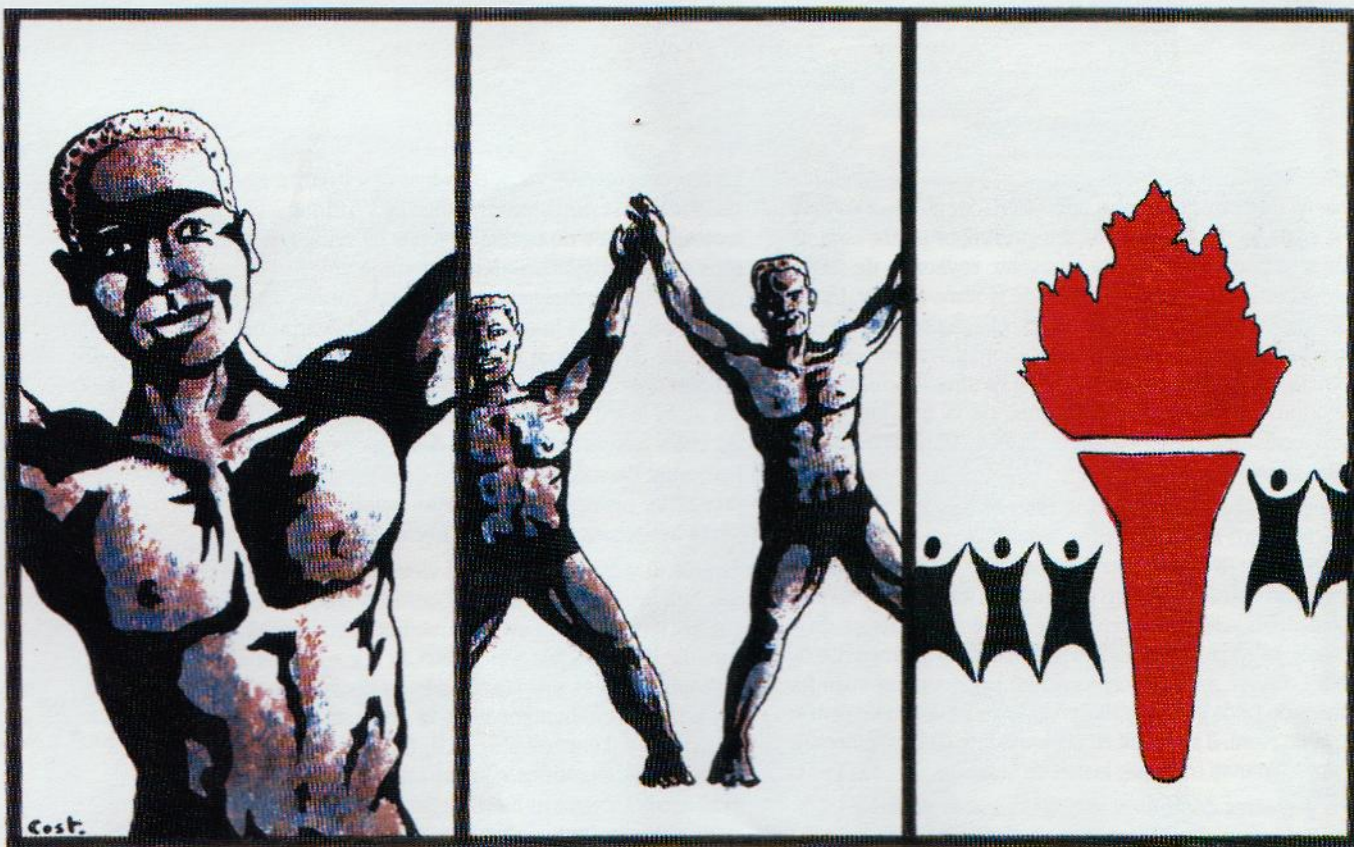
Et puis, il y a comme au bon vieux temps la résurgence des Églises. Certes, il a fallu conforter d'abord celles qui ont fait leurs preuves en assumant et contrôlant de larges pans de la vie sociale africaine. Car il y eut, pour l'Église catholique, le très sinistre épisode du génocide au Rwanda qui entacha momentanément sa capacité d'action. Mais une dizaine d'années plus tard, face au sous-développement et aux situations chaotiques qui secouent le continent, c'est à nouveau à ces Églises et aux nouvelles religions, toutes sectes confondues, que les maîtres du monde font appel pour assurer un semblant de contrôle social sur les populations africaines. Les formes varient, car si les anciens modèles de chrétienté ont encore un rôle à jouer, particulièrement en Afrique subsaharienne, ce sont les nouveaux modèles chrétiens, en provenance de la nouvelle métropole coloniale, à savoir les États-Unis, qui ont la cote notamment au Congo RDC, sous la forme des Églises du réveil. Il s'agit de sous-produits des Églises protestantes et baptistes nord-américaines, œuvrant sous des formes adaptées certes, mais finalement très proches de l'œuvre missionnaire d'antan. Les méthodes de ces évangélistes africains des temps présents ont été testées et appliquées depuis de nombreuses années dans les pays du continent centre et sud-américain. Là-bas, encouragées par les États-Unis, elles se sont érigées en concurrentes directes de l'Église de Rome. En Afrique, la situation est plus complexe. Car si l'Église catholique a eu cinq cents ans pour s'installer avec les conquistadors et leurs descendants en Amérique latine, en revanche, en Afrique, elle n'a essentiellement été qu'une religion de la colonisation et des colons. Cela paraît particulièrement évident en Afrique du Nord, mais ce l'est aussi en Afrique subsaharienne. Les Églises coloniales ont ainsi été fragilisées face à l'extension de l'islam, face aussi au retour des Africains aux croyances ancestrales et enfin, plus récemment, face aux religions importées des États-Unis.

Et demain?

Dans ce contexte, la laïcité a-t-elle un avenir en Afrique subsaharienne et plus particulièrement en RDC? Poser la question aujourd'hui constitue déjà un progrès, car après les efforts tentés par le ministre belge des Colonies Auguste Buisseret en 1954 pour doter le Congo d'un réseau d'enseignement public, trop peu de gens se sont souciés d'assurer la pérennité de cette initiative. L'enseignement public fut ainsi dilapidé par le régime Mobutu. Faute de vouloir consacrer des financements publics à ➤

¹ République démocratique du Congo.

² En Europe, plus de 80% des ONG émergent des subventions de l'UE pour la coopération sont d'origine chrétienne.



l'éducation, Mobutu remit les écoles publiques au réseau des enseignants religieux.

Trop peu de personnes également ont jugé utile de s'occuper sérieusement de répondre aux appels lancés par des intellectuels congolais soucieux de transposer dans la réalité et le contexte congolais les valeurs et les principes de la laïcité qu'ils avaient appris à connaître durant leurs études, particulièrement à l'ULB.

Au sein des partis politiques qui chez nous relayaient les préoccupations de la laïcité, rares sont ceux qui ont pris conscience de ces enjeux sans doute trop lointains. Pourtant ils ont des effets directs sur l'ensemble de nos sociétés et de leurs évolutions.

Hors Auguste Buisseret, peu de ministres de la Coopération belge ont réellement contribué au travers de l'aide publique au développement à la défense ou à la promotion d'une coopération laïque.

Et donc, ce sont en quelque sorte des pionniers qui ont entrepris voici quelques années, au travers de différents canaux de l'action laïque, de renouer des contacts via l'ULB et l'Union des Anciens, ou encore via des ONG de l'ULB tels le CEMUBAC (Centre médical et scientifique de l'ULB pour ses activités de coopération) ou le SLCD (Service laïque de coopération au développement).

Sans en faire le panégyrique, je voudrais mettre en évidence un partenariat particulièrement actif et intéressant car il témoigne sans nul doute d'une activité qui a valeur de symbole en matière de coopération pour la promotion de l'action laïque en Afrique centrale. En 1991, à Kinshasa, était créé Humanisme et Solidarité (H&S), asbl laïque de droit congolais. Il s'agissait d'une flamme allumée au sein d'une masse d'associations pour la quasi-totalité d'obédience religieuse. Répondant à cette initiative

congolaise, à Bruxelles, Jean-Pierre Beernaerts créa, au sein du CAL, Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC). Il s'agissait non pas de créer une ONG de plus mais bien de répondre fraternellement à un appel des Congolais d'Humanisme et Solidarité soucieux de leur rayonnement de laïques au sein de leur propre société. Ce partenariat, comme l'explique plus en détail un exposé plus factuel sur l'action et les réalisations de coopération entre H&S et LHAC, a pris forme et se décline aujourd'hui de trois manières qui toutes portent sur l'éducation pour tous, accessible à tous et toutes. Cette mission devra être assumée à terme par l'État congolais reconstruit.

Impensable il y a sept ans, ce projet a pris forme, a pu se faire connaître, reconnaître par l'autorité publique et respecter par tous. Il est même devenu une référence telle que déjà il a permis des démultiplications, non seulement à Kinshasa mais aussi à Lubumbashi. Des contacts et des échanges exploratoires ont lieu avec d'autres villes du pays, Matadi, Kisangani mais aussi au Burundi.

Compte tenu des projets qui sont portés par les programmes de construction ou de reconstruction d'écoles publiques laïques par les actions de formation d'enseignants et de formations de formateurs, par les échanges pédagogiques et les jumelages, le partenariat entrepris par H&S et LHAC constitue une avant-garde laïque dans le contexte général de la RDC. Il n'empêche que l'expérience de partenariat vécue aujourd'hui est bien plus qu'une simple promesse. Ce sont des actions concrètes qui servent de base durable pour une stratégie originale de déploiement de la laïcité en Afrique centrale. ▲

République Démocratique du Congo

Entre la loi et la réalité sociopolitique

WAMU OYATAMBWE

Chercheur au Brussels Centre of African Studies (BCAS/ VUB)

Depuis bien longtemps, la «laïcité» est inscrite dans les différents textes constitutionnels successivement en vigueur en République Démocratique du Congo, dont le 1^{er} article dispose que la RDC est «un État de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc»¹. Le pays n'a donc pas de «religion d'État», et la liberté religieuse est ainsi proclamée et garantie. Cependant, dans les faits, la réalité sociale et politique locale reste fortement marquée par la prégnance du fait religieux.

Le recours à l'authenticité

Si, au début des années septante, les nombreuses fêtes «religieuses» héritées de la colonisation belge ont été supprimées du calendrier officiel, elles l'ont été tout simplement sur fond d'un conflit ouvert entre le président Mobutu et certains de ses parrains occidentaux par Église catholique locale interposée. En effet, un conflit majeur opposa à l'époque le régime Mobutu à l'Église catholique, d'une part sur fond du contrôle du réseau de l'enseignement et des processus de socialisation de la jeunesse en général, et d'autre part sur fond d'une nouvelle idéologie «nationaliste» ou «révolutionnaire» que Mobutu prône alors: le «recours à l'authenticité»². Celle-ci le conduisit également à supprimer du calendrier officiel toutes les fêtes chrétiennes (notamment la Noël et la Pâques chrétienne) ainsi qu'à faire enlever de tous les espaces publics (notamment les écoles) tous les signes religieux, dont les statues et autres effigies. Les cours de religion furent également supprimés, puis remplacés par des cours dits d'«éducation politique» qui servirent à enseigner et à magnifier l'action de celui qui se faisait appeler le «guide de la révolution zaïroise» et de son régime. Ce conflit,



Joseph Kabila avec l'archevêque Monsengwo (2004).

incarné à l'époque dans une opposition personnelle entre le président et le cardinal Malula, se solda par un départ en exil du prélat, mais surtout par un affaiblissement majeur du pouvoir religieux devant le pouvoir de Mobutu. Car, d'une part les autres Églises institutionnelles (protestante et kimbanguiste) se désolidarisèrent de l'Église catholique dans ses différents affrontements avec le pouvoir de Mobutu et ont même profité de la situation pour «prendre de la place» et gagner du terrain au détriment de la puissante Église catholique. D'autre part, au sein même de l'épiscopat catholique, des divergences d'approche se firent jour et affaiblirent le front qui faisait face au dictateur.

Ainsi, sous l'effet conjugué de l'affaiblissement du front catholique et de l'intervention de nombreux médiateurs occidentaux, le conflit entre Mobutu et l'Église catholique va être dénoué, et céder la place à une longue période d'accalmie et de soutien mutuel³. Ayant vaincu la hiérarchie catholique et évincé les dirigeants kimbanguistes et les protestants, Mobutu s'attaqua ensuite aux nombreuses sectes religieuses apparues sur la scène publique, qu'il fit museler ou interdire (à la satisfaction des Églises institutionnelles que la concurrence déployée par ces nouveaux mouvements semblait déranger). Il s'assura ainsi un monopole moral absolu sur la sphère publique, et continua à opposer les Églises les unes aux autres selon ses besoins et calculs politiques du moment.

Cependant, nonobstant ces tensions et cette volonté affichée d'écarter les religions du domaine étatique, les Églises, et l'Église catholique en particulier, ont toujours gardé une influence certaine sur la vie de tous les jours. Avec l'accalmie consécutive à la période des tensions, Mobutu se rapprocha fortement d'elles, accorda de nombreux avantages matériels à leurs dirigeants, et progressivement les évêques, les prêtres, les prédicateurs, les religieuses (à côté de gourous ou marabouts de toutes sortes) reprirent place dans son entourage ou dans ses fréquentations. Il veilla, même dans les nominations à des postes de responsabilités de l'État, à tenir compte de l'influence et de la représentativité de ces diverses tendances religieuses. S'affichant volontiers en «bon croyant catholique», il multiplia les messes officielles fortement médiatisées, lors d'événements privés ou de deuils nationaux.

Par ailleurs, dans le vécu social, sous l'effet de croyances traditionnelles et de l'histoire, les Églises occupent aussi un place de choix dans la société. Symptomatique aura été à cet effet le déroulement de la Conférence Nationale Souveraine (CNS), qui s'est déroulée entre juin 1991 et octobre 1992, et qui était censée instaurer une vraie démocratie dans le pays. C'est par une prière chrétienne qu'elle commença, alors que l'événement était public; et c'est un évêque catholique,

**On ne reconnaît pas à Kabila
une religion officielle,
mais il multiplie les allusions à Dieu
et les abandons à la volonté divine
dans ses diverses
déclarations publiques.**



Mobutu Sese Seko était en conflit ouvert avec l'Église mais pour ensuite renouer avec elle.

Mgr Monsengwo, qui fut choisi pour la diriger. Lorsque le pouvoir de Mobutu décida d'arrêter cette CNS qui lui échappait, c'est grâce à une mobilisation générale des Églises et une marche pacifique de celles-ci le 16 février 1992 (réprimée dans le sang) que le pouvoir fut contraint de faire marche arrière et de laisser se poursuivre les travaux de ces assises, dont Mgr Monsengwo devint l'incarnation et le garant de la légitimité.

Explosion du religieux

De même, sur fond de dégradation du tissu socioéconomique et de misère grandissante qui s'en est suivie, et sous l'effet de nombreux mouvements «messianiques» locaux ou étrangers qui ont surgi dès le début des années quatre-vingt, le fait religieux s'est amplifié de manière exponentielle depuis le début des années nonante. Dans presque chaque rue de Kinshasa, on trouve un petit lieu de prière, une église, un groupe de prière; le phénomène ne se limite d'ailleurs pas à la ville de Kinshasa ni à la seule sphère urbaine; loin de là. Y compris dans les coins et recoins du pays, sévissent de nombreux prédicateurs qui viennent concurrencer les Églises institutionnelles ou traditionnelles, mais dont les «Églises» fonctionnent davantage comme de petites entreprises privées, appartenant à des «prophètes» éclairés et à leurs familles. Bref, de simples moyens «informels de survie», une sorte de transposi-

tion de «l'article 15» national au domaine religieux. Mais revenons à la laïcité.

Lorsque Laurent Désiré Kabila prend le pouvoir en chassant les mobutistes, on assiste à une sorte de retrait ou de repli des mouvements religieux de la sphère étatique. Il faut noter d'abord que le nouveau chef est réputé «maoïste» ou marxiste; au Rwanda voisin, ses parrains ou alliés politiques n'arrêtent pas d'en découdre avec l'Église catholique locale qu'ils accusent de complicité dans le génocide de 1994. Son mouvement est accusé d'avoir éliminé un dignitaire religieux (Mgr Munzihiriwa, évêque de Bukavu), exactement comme le firent les éléments du FPR de Paul Kagame, qui tuèrent des évêques et d'autres ecclésiastiques catholiques après leur prise de pouvoir au Rwanda. Si l'on ajoute à ces facteurs la complicité ou les accointances des nombreux dignitaires religieux avec le pouvoir corrompu de Mobutu, et le fait que le nouveau régime semblait vouloir régler des comptes avec les mobutistes et leurs complices, on a vite compris pourquoi l'arrivée de ce nouveau pouvoir suscitait une certaine inquiétude dans les milieux religieux (toutes obédiences confondues). De fait, le nouveau président de la République afficha rapidement une certaine distance ou désinvolture vis-à-vis des Églises ou des dignitaires religieux; plus de grandes cérémonies religieuses officielles comme le faisait son prédécesseur, pas de relations particulières manifestes avec des Églises ou des dignitaires religieux, et sa propre appartenance religieuse est restée quasi secrète (catholique pour certains, athée ou musulman pour d'autres, etc.)

Il n'est pas bien vu d'être athée ici, et même quand on l'est mieux vaut le taire, sinon on est diabolisé.

Cependant, la «laïcité» de Laurent-Désiré Kabila ne résiste pas très longtemps. En novembre 1997, il se choisit Sakombi Inongo comme conseiller en communication. Ancien conseiller influent de Mobutu et fin manipulateur des foules, reconverti depuis lors en prédicateur religieux, celui-ci organise désormais toute la politique de communication du président Kabila et déclare que ce dernier est un «envoyé de Dieu». Depuis, le président lui-même multiplie les évocations de la volonté divine dans ses allocutions publiques⁴. C'est que le nouveau conseiller savait très bien que son nouveau patron ne gagnerait pas la sympathie populaire s'il n'accrochait pas la ferveur religieuse populaire. Il fallait donc toucher à ce registre pour susciter l'adhésion et le soutien populaires dont le nouveau régime avait tant besoin. Avec l'éclatement de la coalition qui porta Kabila au pouvoir et le déclenchement d'une seconde guerre de «libération» en août 1998 contre Kabila, ce soutien populaire sera plus nécessaire que jamais pour faire face à ses ennemis⁵. Combinant savamment des appels nationalistes (voire xénophobes) et des discours populistes avec ces évocations religieuses, la recette miracle de la popularité et de l'adhésion des masses tant recherchées était donc vite trouvée. Les dirigeants religieux et de nombreux prédicateurs reprirent aussitôt leur place de choix sur l'échiquier politique.

Succédant à son père (assassiné) en janvier 2001, Joseph Kabila semble, sur ce plan, suivre les traces de son père. On ne lui reconnaît pas une religion officielle, mais il multiplie les allusions à Dieu et les abandons à la volonté divine dans ses diverses déclarations publiques. Un discours qui porte, symboliquement et politiquement, au sein de la société congolaise.

Bref, sous Mobutu (le chrétien catholique) comme sous Laurent Désiré Kabila (le croyant de circonstance), et même sous Joseph Kabila actuellement, le fait religieux continue à jouer un rôle de premier plan dans la sphère politique et publique, et ce malgré une laïcité de l'État officiellement affirmée dans les textes.

Plus grand pays catholique d'Afrique par sa superficie, par le nombre de diocèses, de membres du clergé et de chrétiens baptisés, la RDC est l'un des rares pays où fut décrétée, sur décision du Gouvernement, une journée de deuil national à l'occasion des funérailles du pape Jean-Paul II. C'est dire l'importance qu'y revêt encore l'Église en dépit du caractère laïc de l'État.

L'État congolais n'est pas réellement laïque; loin de là. Au contraire, sur le plan de la séparation des pouvoirs entre le religieux et le séculier, et de l'égalité ou de la liberté des religions, on doit reconnaître que le pays se place plutôt en position de neutralité avancée, surtout si l'on en juge par les nombreuses tentatives de diverses forces religieuses centrifuges pour accaparer le pouvoir étatique. Mais le fait que la sphère religieuse influe tant sur le vécu quotidien, au plan individuel et collectif, appelle à nuancer la portée laïque de l'État et de ses structures. Ici, l'opinion populaire croit encore fort aux «esprits» malveillants autant qu'à la puissance divine qui seule peut tout changer, y compris sur le plan politique, car le pouvoir vient de Dieu. On livre encore des chasses aux «sorcières», les fétiches font encore la loi, et Dieu seul peut en libérer. Dans ce contexte, tous les mouvements de pensée non liés à la foi en Dieu, comme la franc-maçonnerie, sont encore fort perçus comme liés à la sorcellerie et à la magie. Il n'est pas bien vu d'être athée ici, et même quand on l'est mieux vaut le taire, sinon on est diabolisé. Les dignitaires religieux (prêtres, pasteurs, prédicateurs...) sont encore les principaux conseillers «spirituels» et leurs paroles ont encore une force non négligeable. Une certaine tradition fait tenir les écoles «officielles» (non liées à une Église) comme étant de moindre qualité ou tout au moins exposées à plus de corruption et d'immoralité. La morale courante, du moins dans les croyances et les discours, est d'abord d'inspiration chrétienne, puis traditionnelle, et donc forcément liée à la divinité (et à la communauté). Les limites de la laïcité ne sont donc pas de nature légale ou politique, mais de nature culturelle, sociale et traditionnelle. ▲

¹ Disposition reprise également dans l'article 1^{er} du Projet de constitution de République Démocratique du Congo, version de mai 2005.

² Celle-ci le conduisit à modifier les noms du pays, du fleuve et de la monnaie nationale (devenus Zaïre), nationaliser toutes les écoles gérées par des Églises (catholique ou protestantes en particulier), à interdire le port des noms prénoms d'origine «étrangère» ainsi que le port de costumes, de cravates ou de perruques.

³ Voir W. Oyatambwe, *Église catholique et pouvoir politique au Congo-Zaïre. La quête démocratique*, L'Harmattan, 1997.

⁴ G. de Villers et J.C. Willame, *République Démocratique du Congo. Chronique politique d'un entre-deux-guerres*, Institut Africain - CEDAF, 1998, pp.81-86.

⁵ C. Braeckman, *L'enjeu congolais. L'Afrique centrale après Mobutu*, Fayard, 1999; et W. Oyatambwe, *De Mobutu à Kabila: avatars d'une passation inopinée*, L'Harmattan, 1999.

Rwanda

L'Église toujours puissante à côté du pouvoir

COLETTE BRAECKMAN

Dans la plus grande discrétion, la justice belge continue à instruire le cas du prêtre belge Guy Theunis, que le Rwanda n'a accepté de renvoyer vers la Belgique qu'à la condition de voir s'organiser un procès en bonne et due forme. La justice rwandaise accable en effet le Père Blanc de la plus lourde des présomptions: complicité de génocide. Comme si le religieux, âgé aujourd'hui de 60 ans et qui a passé au Rwanda l'essentiel de sa vie active, avait non seulement été informé de la préparation du génocide, mais y avait contribué.

Comparaisant devant les juridictions rwandaises, le père Theunis a confirmé que, effectivement, il était au courant de la campagne de haine développée par les extrémistes hutus et qu'il en avait averti non seulement ses supérieurs, mais aussi certains milieux diplomatiques qui s'étaient abonnés à une «revue de la presse rwandaise» de l'époque. Cette collation d'articles devait permettre à la communauté internationale de mesurer l'exacerbation des passions et les appels à la haine quotidiennement diffusés par les adeptes du Hutu Power, les extrémistes

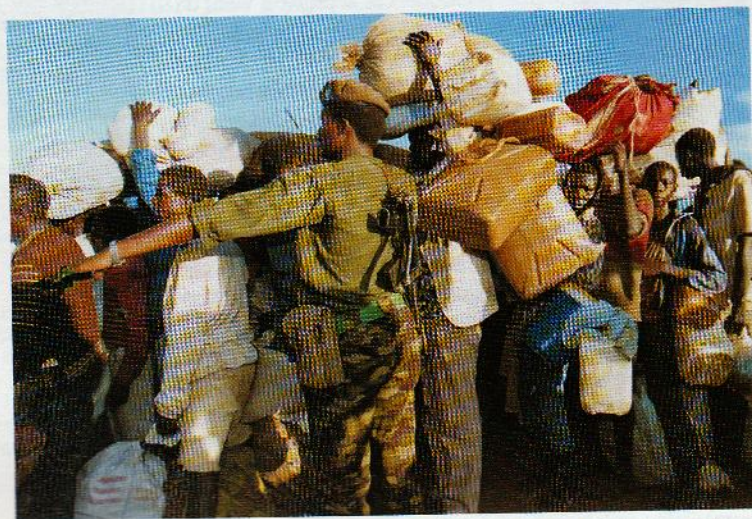
hutus, qui refusaient toute idée de partage du pouvoir avec le Front patriotique rwandais (FPR).

Durant les deux mois et demi que dura la détention du religieux, enfermé à la prison de Kigali en compagnie de prisonniers de droit commun ou des détenus politiques impliqués dans le génocide, les accusations rwandaises se précisèrent: non seulement la «revue de presse» fut considérée comme la diffusion d'écrits extrémistes mais par la suite, le fait que Theunis, rentré en Belgique, demeura branché sur le Rwanda et, à l'intention de nombreux correspondants, diffusa des témoignages sur le déroulement du génocide et des listes de victimes, lui fut reproché. Il avait omis de souligner de manière explicite que les Tutsis étaient les principales cibles des tueurs (il est vrai que dans les premiers jours, les Hutus dits modérés et hostiles aux extrémistes furent eux aussi massacrés en grand nombre).

En réalité, si Theunis, qui avait déjà eu l'occasion de revenir au Rwanda sans avoir été autrement inquiété, fut arrêté alors qu'il se trouvait dans la zone de transit de l'aéroport de Kigali, c'est moins à cause de ses écrits en 1994 que pour d'autres raisons, plus profondes mais qui seront difficiles à présenter en justice. Le religieux belge en effet semble faire les frais d'une longue antipathie entre l'Église catholique et le régime rwandais actuel, où les Tutsis dénoncent les ambiguïtés de l'Église, ses changements d'alliance dans le passé, son impuissance durant les trois mois du génocide, et, jusqu'à présent, sa relative complaisance envers l'idéologie du Hutu power, qui se fondait sur le concept de «majorité à base ethnique».

Une affaire d'État

Il faut reconnaître que l'histoire de l'Église au Rwanda est littéralement une affaire d'État: c'est en 1919 que les puissances alliées puis la Société des Nations confient à la Belgique un mandat sur les anciennes possessions allemandes du Ruanda-Urundi. Peu désireuse de beaucoup s'investir dans ces deux pays, la Belgique unifie l'administration et le territoire du Rwanda et en confie la gestion à l'Église



et la santé, mais aussi la politique quotidienne. Comme les Allemands avant eux, les Belges, civils et religieux, décident de s'appuyer sur les élites locales, en l'occurrence les Tutsis. En 1930, le vicaire apostolique pour le Rwanda, Mgr Classe, écrit on ne peut plus clairement, que «*si nous voulons nous placer au point de vue pratique et chercher l'intérêt vrai du pays, nous avons dans la jeunesse mututsi un élément incontestable de progrès [...] Chefs nés, ceux-ci ont le sens du commandement...*». Un conseil qui amène les Belges à renforcer la pyramide «féodale» tutsi, et donc à susciter le mécontentement des Hutus qui, auparavant pouvaient exercer certains commandements. De plus, en 1930, l'Église impose la destitution du Mwami Musinga qui a refusé de se convertir et cette décision brise l'équilibre de cette société très hiérarchisée, où les pouvoirs du Mwami relèvent aussi de pratiques magico-religieuses que les missionnaires entreprendront non seulement de démanteler mais aussi de faire oublier. Cette destitution du roi entraîne la conversion massive des Tutsis puis des Hutus et, à l'époque, les Européens se réjouissent de cette victoire sur le paganisme, sans relever les risques qu'entraîne la profonde déstructuration de la société rwandaise. C'est ainsi par exemple que le «kunywana» ou pacte de sang (qui pouvait rassembler des Hutus et des Tutsis) est interdit sous l'influence des missions, de même que le culte du Kubandwa rendu au dieu Ryangombe, alors que ce rite de possession pratiqué surtout par les Hutus pouvait jouer le rôle de soupape de sécurité, de lieu de dévouement.

Vers la fin des années cinquante, alors que les Tutsis commencent à revendiquer l'indépendance, l'Église opère un virage à 180 degrés: à l'époque, les principes égalitaires de la démocratie chrétienne incitent les missionnaires à se soucier plutôt des Hutus, et à dénoncer leurs anciens alliés tutsis qui tombent soudain en disgrâce.

L'Église bénit dès lors des revendications des Hutus, dont le leader, Grégoire Kayibanda, avait été le secrétaire de l'évêché de Kapyayi, le Suisse André Perraudin, et le rédacteur du Manifeste des Bahutus. Lorsqu'en 1959 la «révolution sociale» éclate, que des Tutsis sont massacrés et que d'autres, par dizaines de milliers, sont contraints à l'exil, les missionnaires approuvent et cautionnent le réveil soudain des «petits» et se réjouissent de la fin de la «féodalité».

Le ressentiment tutsi

C'est de là que date le profond ressentiment qu'éprouvent les Tutsis à l'encontre de l'Église catholique: cette dernière, après les avoir flattés et promus, les a abandonnés, mais surtout, accompagnant les pouvoirs hutus successifs, elle n'a jamais réellement plaidé contre l'exclusion, la persécution dont les Tutsis étaient victimes à l'intérieur du pays. Sous le règne de Habyarimana, on verra même l'archevêque du Rwanda, Mgr Nsengyumva, être membre du parti unique jusqu'à la veille de la visite du Pape en 1990.

Fer de lance des exilés tutsis, le Front patriotique rwandais n'a jamais caché la détestation qu'il éprouve à l'encontre de l'Église catholique. Celle-ci, à ses yeux, n'a pas seulement contribué à l'exclusion physique des Tutsis, ni dénoncé avec assez de détermination le «virus génocidaire» qui infectait la société rwandaise depuis plusieurs décennies, mais dans le passé, elle contribua aussi au renversement de l'ordre monarchique ancien. Cette haine

s'est exprimée par des critiques, mais aussi des tueries, et en mai 1994, un commando du FPR surgit à Kapyayi et massacra froidement trois évêques et dix prêtres qui avaient accompagné jusque-là le gouvernement intérimaire... Par la suite, des missionnaires espagnols, des coopérants travaillant pour des ONG religieuses furent massacrés par des militaires et l'enquête que le juge espagnol Garzon est sur le point de boucler à propos de l'assassinat du père Valmajo risque de se révéler compromettante pour des compagnons d'armes de Kagame.

Si, historiquement, l'Église catholique a toujours accompagné le pouvoir hutu, à la veille du génocide, via les messages de Theunis entre autres, la congrégation des Pères Blancs a régulièrement dénoncé les tueries, un prêtre comme André Sibomana, via son journal *Kynyamateka*, faisant entendre une voix critique jusqu'à apparaître comme un redoutable opposant intérieur. En fait, tout au long de la tragédie rwandaise, et déjà bien avant le génocide, l'Église catholique au Rwanda s'est comportée comme un mauvais médecin: elle a refusé de reconnaître sa part de responsabilité dans la séparation entre les Hutus et les Tutsis, elle n'a pratiquement jamais admis son échec fondamental à faire appliquer le plus important de tous les commandements «*tu ne tueras point*», elle a multiplié la description des symptômes et parfois administré des remèdes, mais sans porter de diagnostic exact sur la nature du mal.

Au lendemain du génocide, le paradoxe s'est poursuivi: des prêtres, des religieuses, ont suivi le peuple dans son exode vers les camps du Kivu, partageant à la fois l'exil et l'idéologie du génocide, tandis que le clergé demeuré dans le pays s'employait surtout à remettre en état les lieux de culte, à nettoyer les églises qui avaient été transformées en abattoirs, à enterrer les victimes, entrant quelquefois en conflit avec les autorités qui souhaitaient que certains sites se transforment en lieux de mémoire.

L'Église omniprésente mais muette

Cependant, malgré les critiques dont elle fut l'objet, malgré le procès de Mgr Misago, l'évêque de Gikongoro, qui fut finalement disculpé de toute charge, malgré l'exil d'une large part du clergé, l'Église catholique est demeurée une puissance à la fois temporelle et spirituelle: les besoins de réconfort de la population sont tels que les églises sont pleines, que les cultes sont aussi fervents que jamais et le président Kagame lui-même a veillé à faire baptiser ses enfants. C'est souvent par l'intermédiaire de l'Église que se sont opérées les réconciliations, les réparations entre les victimes et leurs bourreaux. Et, aujourd'hui pas plus qu'hier, l'Église à l'intérieur du Rwanda ne fait entendre sa voix pour dénoncer les inégalités du développement ou l'autoritarisme du régime.

La mise en détention du père Theunis ressemble plus à un aveu de faiblesse du régime, qui ne réussit pas toujours à contrôler ses éléments les plus radicaux, toujours désireux d'en découdre avec une institution dont ils se méfient. Faut-il dire que cet épisode a surgi à un très mauvais moment pour Kigali, qui fait actuellement l'objet d'une véritable «offensive éditoriale» en France, où se multiplient des ouvrages lourds de révélations vraies ou fabriquées. Comme si la guerre de 1994 n'était toujours pas réellement terminée... ▲

Le partenariat LHAC-H&S

Promouvoir la laïcité en Afrique centrale

PIERRE GALAND

Président de LHAC

NATHALIE BIEFNOT

Administration et Projets LHAC

Parler de Laïcité et Humanisme en Afrique centrale (LHAC), c'est à la fois parler d'un partenariat fraternel avec l'association congolaise Humanisme et Solidarité (H&S) et d'une formidable volonté commune de relancer un enseignement public et laïque en Afrique centrale. Depuis le début, LHAC et son partenaire H&S ont élaboré différents projets avec pour objectifs le renforcement de la présence laïque dans la coopération et la création de synergies entre associations laïques belges et africaines.

L'approche laïque et la défense du droit à un enseignement de qualité pour tous constituent le ciment de la démarche de partenariat et de formation et la spécificité des relations développées avec notre partenaire.

Les actions développées proposent des démarches innovantes en réponse aux demandes de nos partenaires afri-

cains en matière de relance de l'enseignement officiel en République démocratique du Congo.

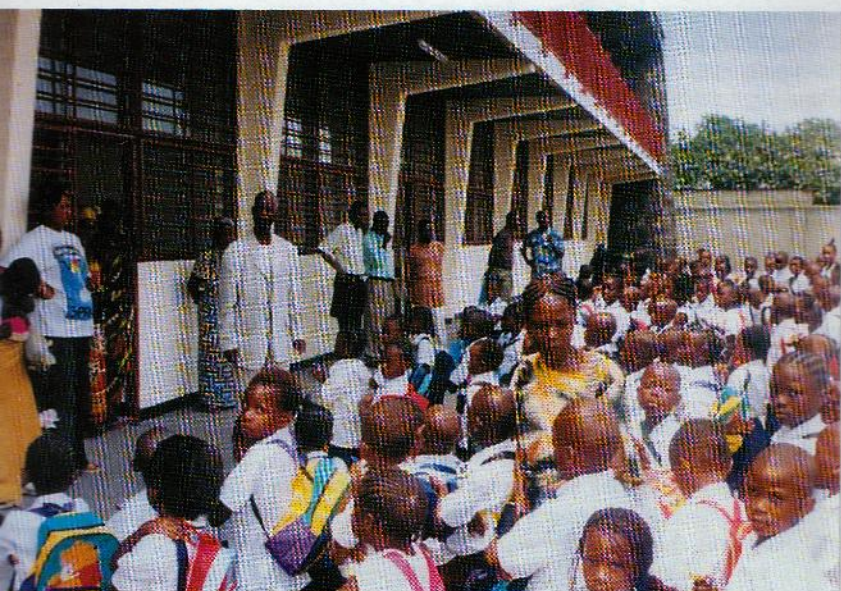
C'est par le biais des formations que la collaboration entre LHAC et H&S s'est amorcée. Après une mission d'observation et d'évaluation des besoins en 1998 réalisée par deux formateurs –par ailleurs membres de LHAC– de l'École Instrument de Paix (EIP), Michel Bastien et Bernadette Jospin (voir en page 13), un premier Séminaire à l'Éducation aux droits de l'Homme et à la Paix a été organisé à Kinshasa avec un financement modeste du CNCD. Cette première session a réuni trente-cinq participants, enseignants congolais mus par l'idéal de transmettre une formation adaptée à la jeunesse et désireux de voir l'enseignement officiel remis progressivement sur pied.

Un Collectif d'enseignants désireux d'aller plus en avant dans le processus entamé a vu le jour; ses membres ont suivi des formations à Genève (siège de l'EIP). Les sessions de formations d'enseignants se sont poursuivies en 2000, 2002, 2003 et 2004 avec une équipe mixte de formateurs africains et européens. Depuis 2003, un nouveau pas a été franchi avec l'émergence d'un groupe de quinze enseignants congolais, formateurs de formateurs, qui a bénéficié de deux sessions de formations particulières en plus de celles organisées pour les enseignants. En 2004, une étape supplémentaire est franchie avec la première session organisée à Lubumbashi. Ce groupe de formateurs de formateurs a formé des enseignants congolais tout au long de l'année 2005, qui fut aussi une année consacrée à l'évaluation du travail réalisé depuis sept ans.

Dans le même temps, avec l'appui du CAL, de Solidarité Socialiste, du Centre National de Coopération au Développement (CNCD) et du Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI), du matériel scolaire, des équipements, des ordinateurs, des livres et des manuels pédagogiques ont été acheminés à Kinshasa. La revue pédagogique *Pratiques d'écoles* (anciennement *École des Années 2000*), éditée par les Éditions Labor, est régulièrement envoyée à Kinshasa et Lubumbashi.

Réhabilitation

Cependant, c'est insuffisant si ne sont pas améliorées les conditions de travail des enseignants et des élèves. La relance de l'enseignement officiel au Congo –le plus



L'école de Lisala, réhabilitée grâce aux efforts conjugués de LHAC et H&S.

accessible à tous- nécessite d'autres actions pour renforcer l'ancrage des formations. De là, et toujours en réponse aux besoins exprimés, la réalisation d'un ambitieux projet de réhabilitation d'écoles, primaires dans un premier temps, secondaires ensuite pour offrir un cursus complet aux enfants congolais. C'est la genèse du projet «Lisala».

Cette réhabilitation des écoles primaires de Lisala 1 et 2 construites à la fin des années cinquante, est le fruit d'une collaboration étroite entre LHAC et H&S pour le montage du projet, la recherche de financement (auprès de la Région wallonne, de la Coopération technique belge et des milieux laïques) et la mise en œuvre de la réhabilitation dans le contexte de Kinshasa où tout est instable et compliqué: transports difficiles, coupures de courant, pénuries, inflation permanente, tracasseries administratives. Il n'aurait pas pu être mené à terme non plus sans l'implication de l'État congolais au travers du ministère de l'Éducation nationale et de la conclusion avec H&S de deux accords essentiels pour assurer la pérennité du projet.

Aujourd'hui, grâce à une réhabilitation à hauteur de 200 000 € (coût modeste comparé aux montants dépensés par la Banque mondiale pour les mêmes travaux, avec une qualité moindre), les écoles primaires officielles laïques de Lisala 1 et 2 comptent 15 classes et accueillent 1 200 enfants (contre 900 avant les travaux) pour leur offrir un enseignement moderne fondé sur des valeurs de civisme, de promotion de la paix et des droits de l'Homme.

Humanisme et Solidarité et Laïcité et Humanisme en Afrique centrale, partenaires dans cette aventure, se sont vus confier la responsabilité du suivi pédagogique de cet établissement pour une période de dix ans.

La réhabilitation des bâtiments est actuellement achevée, le rééquipement des classes est en cours pour faire de Lisala une école-pilote. Un bâtiment polyvalent sera également construit dans la cour de l'école qui servira de centre de formation et de documentation et contribuera à la diffusion des valeurs laïques sur place.

L'ambition de LHAC et de son partenaire n'est pas de réhabiliter l'ensemble du réseau officiel d'enseignement au Congo mais de faire la démonstration qu'il est possible de relancer cet enseignement avec des moyens modestes et d'inviter d'autres bailleurs de fonds à se préoccuper de l'enseignement pour tous en RDC.

Jumelages

En complément de ces différentes actions, LHAC a voulu lancer des ponts entre écoles congolaises et belges par le biais de jumelages écoles officielles de Kinshasa affiliées à Humanisme et Solidarité et écoles de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Les jumelages ont pour objectif de tisser des liens entre ces écoles dans une perspective de rencontre de l'autre comme citoyen du monde et de prise de conscience des diversités culturelles, sociales et économiques sur notre planète.

Le programme a démarré avec le jumelage de l'école fondamentale «Joseph-Jules Michel» de Saint-Gilles à Bruxelles avec l'école primaire n°2 Lisala de Kinshasa.

Il a ensuite été élargi en 2003 à un jumelage d'écoles de Matonge à Ixelles et à Kalamu, une commune de Kinshasa jumelée avec celle d'Ixelles où se trouve le quartier de Matonge. La coopération consiste dans un premier temps à rééquiper l'école en mobilier (bancs, tables et bureaux) et manuels scolaires pour, par la suite, développer et encourager les échanges entre enseignants congolais et belges.

Nos actions sont soutenues par des sensibilisations des écoles et du public belge au travers de deux expositions, l'une retraçant l'histoire de l'enseignement officiel en RDC, l'autre des dessins d'enfants congolais sur le thème «Dessine-moi la Belgique» et d'activités menées avec les écoles ainsi que par l'organisation de conférences, colloques, ciné-débats.

Pour H&S et LHAC, l'école en tant qu'institution est l'instrument par excellence de la construction de la paix. Les projets déjà réalisés, les activités en cours et les nouvelles perspectives s'inscrivent en droite ligne dans les Objectifs de Développement pour le Millénaire, visant entre autres à assurer l'éducation primaire pour tous.

LHAC et H&S, au travers de leurs actions, visent à donner à la jeunesse l'éducation en même temps qu'une formation humaniste de qualité basée sur la raison, l'indépendance d'esprit et la liberté de conscience. ▲

«Désarmer l'esprit pour désarmer la main»*

Michel Bastien et moi-même partons en avril 1998 pour une première mission à Kinshasa. Cette session exploratoire a réuni 31 participants: enseignants congolais et membres d'Humanisme et Solidarité. Les enseignants congolais viennent tous des écoles publiques. Le thème retenu est «L'école et l'éducation à la paix en République démocratique du Congo». Nous organisons avec les enseignants des ateliers qui sont les déclencheurs de tout le travail que nous effectuons depuis sept ans. Nous prôtons une gestion des conflits non seulement par des conférences mais surtout par des réflexions pratiques de classes et d'écoles de tous les jours. Il est nécessaire d'installer un climat d'école respectueux des droits de l'Homme.

Après deux journées de réflexion en ateliers, trois grands thèmes ont émergé: l'enfant et la famille; l'enfant et la Cité; l'enfant et l'État.

Les participants décident de former un «collectif d'enseignants Humanisme et Solidarité», reconnu plus tard par l'École Instrument de Paix (EIP).

La deuxième formation sur le thème «Le droit à l'éducation: un défi pour la paix» s'est déroulée en avril 2000 et a abordé différents thèmes:

- la laïcité comme conception de l'État, de l'école: «un facteur d'éducation à la paix»;
- «la mise en œuvre du droit à l'éducation: un défi pour le XXI^e siècle»;
- «les droits de l'Enfant: une dimension essentielle du projet éducatif»;
- «Conformément à la Convention internationale relative aux droits de l'Enfant, l'élève est aujourd'hui titulaire de droits, de libertés. Mais il a aussi des responsabilités à assumer. Quelles sont les stratégies à développer pour la mise en œuvre de ces droits, libertés et responsabilités?»;
- la rédaction de la charte éducative du Collectif des enseignants Humanisme et Solidarité.

La troisième formation en novembre 2003 a abordé le thème: «École, citoyenneté et laïcité, apprenons à vivre ensemble». Ensuite, un nouveau projet a débuté: la formation de formateurs de formateurs. LEIP Congo choisit quinze de ses membres, les plus assidus et les plus impliqués pour cette formation. Trois de ces formateurs nous ont accompagnés pour une nouvelle formation, la première organisée à Lubumbashi avec pour thème «L'école congolaise au service de la paix, une utopie?».

Bernadette Jospin

Formatrice à l'École Instrument de Paix
et membre de Humanisme en Afrique Centrale.

* Jacques Mülhetalier, fondateur de l'École Instrument de la Paix.